

Medizin und Gesellschaft

Commission Centrale d'Éthique (CCE)

Mission

La Commission Centrale d'Éthique de l'ASSM édite des directives médico-éthiques sur des thèmes d'actualité, en réponse à des problèmes soulevés par la société et prend position lors de projets d'articles constitutionnels. La plupart de ses directives font partie intégrante du code de déontologie de la FMH. La CCE organise des colloques pour le public et les commissions cantonales ou supracantonales d'éthique pour la recherche clinique. Elle se doit de rayonner en Suisse et à l'étranger. Son président et son vice-président représentent l'ASSM pour des questions d'éthique posées en cours d'année.

Activités 2008

Directives médico-éthiques

Les textes définitifs des directives «Traitement médical et prise en charge des personnes en situation de handicap» (Prof. Christian Kind) et «Don d'organes solides par des personnes vivantes» (Prof. Jürg Steiger) ont été acceptés par le Sénat en date du 20 mai 2008.

La version définitive des directives «Décisions de réanimation» (Prof. Andreas U. Gerber) a été acceptée par le Sénat en date du 27 novembre 2008; pendant la période de consultation, environ 50 prises de positions, dont la sous-commission a largement tenu compte lors de la rédaction finale, sont parvenues au secrétariat général. Les directives concernant les «Directives anticipées» (Lic. théol. Peter Lack) ont reçu l'aval du Sénat pour être mises en consultation le 27 novembre 2008.

Enfin, il est devenu impératif de revoir les directives «Diagnostic de la mort dans le contexte de la transplantation d'organes».

La CCE a aussi pris position lors de la présentation de recommandations concernant «L'utilisation de cadavres et de parties de cadavres dans la recherche médicale et la formation prégraduée, postgraduée et continue» (Prof. Volker Dittmann). Ces recommandations constitueront une annexe aux directives «Biobanques».

Colloques

Le colloque «Consultation d'éthique: Possibilités et limites» le 4 juin à Zurich a réuni un large public; il a été organisé essentiellement pour les conseillers en éthique et les membres de commissions et de forums d'éthique.

Nous avons activement participé au colloque de l'église réformée du Canton d'Argovie sur le thème «Ganz Mensch bis zum Tod» en insistant en particulier sur l'importance des directives anticipées.

Ce même sujet était abordé lors d'un colloque international du 19 au 21 juin 2008 à Zurich organisé par l'ESF (European Exploratory Foundation): par rapport aux autres pays européens, nous sommes en avance!

Activités internationales

L'ASSM fait partie de l'EACME (European Association of Centers of Medical Ethics), elle siège à son comité central. Au cours de son congrès annuel à Prague, le président a présenté la position de la CCE concernant les personnes souffrant d'un handicap «Medical Treatment and Care of Individuals with a Handicap».

Le président a aussi représenté la Suisse au cours de la session d'automne de l'UNESCO à Paris du 28 au 31 octobre 2008, où il était question de «Responsabilité sociale et Santé» droit à la santé dans tous les pays? Importance du rôle de l'individu, de la famille, de la société et de l'état et du «Clonage humain» avec des difficultés de vocabulaire dès le début, les définitions concernant les cellules souches, les méthodes de manipulations génétiques et l'interprétation des résultats étant très différents d'un pays à l'autre.

Autres activités

Une délégation de la CCE a participé aux travaux concernant l'élaboration de la loi sur les professions médicales universitaires, l'article 7b stipulant l'importance de l'éthique lors de l'activité professionnelle et la prise de responsabilités.

L'aide au suicide retient toujours notre attention et nous devons accorder notre position avec celle de la FMH pour influencer les décisions qui seront prises pour la Suisse par le conseil fédéral.

Finalement il a été question de l'accès aux soins médicaux des requérants d'asile refoulés. La CCE invite les autorités cantonales à réfléchir à ces pratiques et à assurer aux requérants d'asile refoulés le traitement médical et la prise en charge nécessaire pour éviter que leur santé ne soit menacée.

Perspective 2009

Une nouvelle sous-commission prépare des directives sur la consultation d'éthique en milieu hospitalier sous la responsabilité de la Dresse Samia Hurst.

Personnel

Les nouveaux membres, Dr méd. Thomas Bischoff, Lausanne, Dresse Samia Hurst, Genève, Dr méd. Roland Kunz, Affoltern am Albis, Prof. Dr méd. John-Paul Vader, Lausanne, Prof. Dr méd. Nikola Biller-Andorno, Zurich, remplaceront les démissionnaires Prof. Dr méd. Volker Dittmann, Bâle, Prof. Dr théol. Johannes Fischer, Zurich, Prof. Dr méd. Brigitte Santos-Eggimann, Lausanne, Prof. Dr iur. Christoph Müller, Neuchâtel.

Madame Marianne Wälti-Bolliger, Lausanne, remplacera Madame Claudine Braissant, Lausanne, comme représentante de l'ASI.

Enfin pour des raisons personnelles, le président de la CCE, le Prof. Dr méd. C. Regamey, a demandé à être relevé de ses fonctions; il sera remplacé par le Prof. Dr méd. Christian Kind de St. Gall.

Bref commentaire

Je prends ainsi congé de la CCE; je remercie tous les membres de cette commission pour leur engagement et leur travail; je remercie aussi tous les membres des sous-commissions qui ont permis l'aboutissement de plusieurs directives au cours des dernières années; ma gratitude va également au secrétariat général pour son soutien, en particulier à Madame Michelle Salathé, sans laquelle la CCE serait décapitée d'un de ses moteurs.

J'adresse à mon successeur mes meilleurs vœux et beaucoup de satisfactions à la tête de la CCE.

Claude Regamey

Membres de la Commission Centrale d'Éthique

Prof. Claude Regamey, Fribourg

Président, jusqu'au 27.11.2008

Prof. Christian Kind, St-Gall

Président, depuis le 27.11.2008

Dr Markus Zimmermann-Acklin, Lucerne

Vice-Président

Dr Hermann Amstad, Bâle

Secrétaire général, ex officio

Prof. Nikola Biller-Andorno, Zurich

depuis le 20.5.2008

Dr Thomas Bischoff, Lausanne

depuis le 20.5.2008

PD Dr Georg Bosshard, Winterthour

Claudine Braissant, Belmont s/Lausanne

jusqu'au 20.5.2008

Dr Nicole Bürki, Liestal

Prof. Johannes Fischer, Zurich

jusqu'au 20.5.2008

Dr Max Giger, Winterthour

Prof. Bruno Gravier, Prilly

Dr méd. MHA Daniel Grob, Zurich

Dr Samia Hurst, Genève

depuis le 20.5.2008

Prof. Annemarie Kesselring, Berne

Dr Roland Kunz, Affoltern a. Albis

depuis le 20.5.2008

Prof. Christoph Müller, Neuchâtel

jusqu'au 20.5.2008

Dr Valdo Pezzoli, Lugano

Dr Fritz Ramseier, Königsfelden

Prof. Bara Ricou, Genève

lic. iur. Michelle Salathé, Bâle

Secrétaire générale adjointe, ex officio

Prof. Brigitte Santos-Eggimann, Lausanne

jusqu'au 20.5.2008

Prof. Volker Dittmann, Bâle

jusqu'au 20.5.2008

Dr Susanna Stöhr, Bâle

Prof. Peter M. Suter, Genève

Dr John-Paul Vader, Lausanne

depuis le 20.5.2008

Marianne Wälti-Bolliger, Tramelan

depuis le 20.5.2008

Dr Philipp Weiss, Bâle

Nombre de directives commandées en 2008:

Lebendspende von soliden Organen / <i>Don d'organes solides par des personnes vivantes</i>	2400
Medizinische Behandlung und Betreuung von Menschen mit Behinderung / <i>Traitement médical et prise en charge des personnes en situation de handicap</i>	3300
Palliative Care / <i>Soins palliatifs</i>	2800
Biobanken / <i>Biobanques</i>	60
Recht der Patientinnen und Patienten auf Selbstbestimmung / <i>Droit des patientes et patients à l'autodétermination</i>	1000
Feststellung des Todes mit Bezug auf Organtransplantationen / <i>Diagnostic de la mort dans le contexte de la transplantation d'organes</i>	60
Zwangsmassnahmen / <i>Mesures de contrainte en médecine</i>	700
Betreuung von Patientinnen und Patienten am Lebensende / <i>Prise en charge des patientes et patients en fin de vie</i>	1600
Behandlung und Betreuung von älteren, pflegebedürftigen Menschen / <i>Traitement et prise en charge des personnes âgées en situation de dépendance</i>	3000
Behandlung und Betreuung von zerebral schwerst geschädigten Langzeitpatienten / <i>Traitement et prise en charge des patients souffrant d'atteintes cérébrales extrêmes de longue durée</i>	150
Ausübung der ärztlichen Tätigkeit bei inhaftierten Personen / <i>Exercice de la médecine auprès de personnes détenues</i>	50
Grenzfragen der Intensivmedizin / <i>Problèmes éthiques aux soins intensifs</i>	20
Somatische Genterapie am Menschen / <i>Thérapie génique somatique appliquée à l'être humain</i>	10